

« Louange à Dieu

Que la prière et la paix soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons

Cher peuple,

En ce jour béni démarre la deuxième année de la décennie nationale de l'éducation et de la formation, que nous avons retenue comme espace-temps pour entreprendre une réforme globale de notre système éducatif.

Depuis Notre proclamation de cette décennie, des chantiers ont été lancés, des lois élaborées, des décrets adoptés, et des dispositions et décisions prises. Ce dispositif, bien qu'important, ne constitue pas une fin en soi, il n'est qu'un ensemble de moyens et de mécanismes, car le plus important est que nous puissions construire, dans chaque région de notre Royaume, notre nouvelle école qui apporte une contribution de qualité à l'édification d'une société attachée aux éléments constitutifs de son identité civilisationnelle, ouverte sur son époque et aspirant continuellement à un développement durable.

Cher peuple,

La pause de méditation et de réflexion à laquelle ont contribué la commission spéciale de l'éducation et de la formation et les ministères concernés dans notre gouvernement, nous a effectivement permis de prendre la mesure des réalisations accomplies et des tâches qui restent à réaliser.

Nous voici donc au seuil de l'échéance 2002 où nous avons franchi une étape importante pour honorer quantitativement cet engagement, à travers la généralisation de la scolarisation au niveau de la première année de l'école primaire. Toutefois, nous ne sommes pas encore parvenus à généraliser l'enseignement que nous espérons alliant la qualité à la quantité et garantissant un suivi effectif et continu de la scolarisation, en donnant à l'enseignement obligatoire sa véritable signification et en faisant de l'école l'espace naturel de tout enfant marocain, âgé entre six et quinze ans. C'est là l'ultime objectif que nous nous efforcerons inlassablement d'atteindre avant le milieu de la décennie.

Partant de notre conviction qu'il n'y a point de place à l'analphabétisme dans notre projet sociétal, notre initiative d'ouvrir les mosquées pour éradiquer ce fléau a commencé, grâce en soit rendue à Dieu, à donner ses fruits, appuyant ainsi les efforts louables que ne cessent de déployer, à cet égard, les organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile.

Nous considérons la lutte contre ce fléau comme un devoir religieux qui incombe à chaque Marocain et à chaque Marocaine. Notre objectif, en effet, c'est de porter à 600.000 le nombre de bénéficiaires chaque année, dans la perspective de l'éradication définitive de ce fléau, au milieu de la prochaine décennie.

Notre décision d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation doit ressortir concrètement dans les plans et les décisions financières de Notre

gouvernement, selon les moyens disponibles, en évitant de rendre l'avenir de notre école tributaire des contraintes et des contingences qui sont, de par leur nature, récurrentes et imprévisibles.

Nous attendons donc l'adoption rapide des mesures devant permettre aux collectivités locales et au secteur de l'enseignement privé d'assumer pleinement leur rôle en tant que partenaires actifs dans le processus des réformes. A cet égard, nous attendons de l'enseignement privé d'apporter sa contribution efficace, en tant que partenaire de l'Etat et non son concurrent, au service de la chose publique, dans un cadre transparent permettant d'encourager ce système et de déterminer les normes de qualité de ses prestations et sa performance.

Avec le même souci, nous voulons que cette année soit celle de la consolidation de la réforme universitaire, nécessitant d'abord, l'adoption de nouveaux critères, pour la sélection d'une élite de hauts cadres, habilités à gérer Nos établissements universitaires de manière efficace et probante.

Notre décision de créer une académie de langue arabe procède de Notre souci de consolider la place qui revient à la langue officielle de notre pays et de réunir les conditions de son épanouissement et de son essor afin qu'elle remplisse pleinement son rôle dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la recherche et de la communication.

En égard à Notre souci permanent de préserver l'unité de Notre identité marocaine et de consolider son enracinement culturel diversifié, Nous Nous penchons sur l'élaboration du dahir portant création de l'institut royal de la culture amazigh qui doit entamer sa mission en janvier 2002.

Outre la haute sollicitude dont nous entourons la famille de l'enseignement, Nous Nous apprêtons à mettre sur pied les structures organisationnelles de la fondation Mohammed VI des oeuvres sociales de l'éducation et de la formation afin qu'elle entame son action et l'élaboration de ses programmes rapidement, dans un cadre empreint de transparence et de sérieux.

Cher peuple

La réforme de notre système d'éducation est en fait un programme global, complémentaire et cohérent qui sera mis en oeuvre par étapes étalé sur une période de dix années. Chaque année constitue une étape décisive qui requiert une planification minutieuse et de l'audace dans l'exécution. La réforme de ce système doit en outre faire l'objet d'une évaluation continue et impartiale, sans se laisser influencé par telle ou telle conjoncture.

Notre confiance collective et vigilante en notre école est à la base de notre foi en nos capacités et en l'avenir de notre Nation. Elle se nourrit et se renforce de notre certitude que Dieu, dans l'infinie sollicitude qu'il nous prodigue, Nous assistera et couronnera de succès nos efforts pour réaliser ces nobles desseins.»

Fait au Palais Royal de Tanger, le mercredi 23 jourmada II 1422 de l'Hégire, correspondant au 12 septembre 2001.

Mohammed VI, Roi du Maroc. »

MAP